

Inf'ORCET

BULLETIN MUNICIPAL N°319

#Novembre 2022



Une noix, qu'y a-t-il à l'intérieur d'une noix ? *

Prélude d'une merveilleuse chanson du poète Trenet... J'aurais aussi pu dire : Cajou, coco, brésil, pécan, muscade... ça fait penser à... la noix également. Octobre, c'est son mois ! Pas besoin de décrire son arbre, le noyer, du genre juglans, famille juglandacées, il prospère à l'envi sur nos terres argilo calcaires, venu, il y a fort longtemps des pays d'orient... Le noyer de nos contrées, c'est l'équivalent de l'olivier en Provence. Un cadeau des Dieux, nommé, en latin, « jovis glans », gland de Jupiter !



Simplement, rappeler qu'il peut vivre jusqu'à 300 ans, qu'il culmine à 30 mètres. Planté fort judicieusement le long des espaces publics ces dernières années, il était autrefois utilisé pour borner les propriétés individuelles, ou toutes ses vertus étaient connues et appréciées...

Fruits frais et de conservation, jusqu'à la prochaine récolte. Trésor de goût et de santé. La coque de la noix évoque l'image d'un cerveau ? Elle est donc bonne pour le cerveau, (!) la protection cardiovasculaire. Et que dire de l'huile de noix ? Un mets de choix, en salade et en cuisine.

Le brou, coque verte protectrice n'est pas plus inutile. Outre la liqueur réputée, il sert en teinture du bois et des tissus.

Mais ce n'est pas tout ! Le bois, appelé « acajou d'Europe » est remarquable en ébénisterie, sculptures, crosses de fusil, et... sabots.

Savez-vous que les connaisseurs ne coupent jamais au pied un noyer ? Ils le déracinent, afin de mettre à jour sa racine, très longue : c'est la fameuse « ronce de noyer » si recherchée en marqueterie.

Aucun défaut, le noyer ? Plutôt une particularité : Les racines, les feuilles, le brou contiennent une substance qui annihile la poussée d'autres végétaux, la juglandine. On dit aussi qu'il ne faut pas faire la sieste sous ses branches, au risque de devenir fou... Allons donc sous un tilleul, c'est plus sur !

* « On n'a pas le temps de voir, on la croque, et puis... bonsoir, la découverte »...

Jacqueline P.

Cérémonies du 11 novembre



Commémoration de l'armistice 14/18

Le défilé partira de la mairie à 11h30

Après un tour de village, il se déploiera place de la Liberté face au monument aux morts où la municipalité et les Anciens Combattants déposeront une gerbe. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à la salle des fêtes.



Banque alimentaire CCAS

La collecte pour la banque alimentaire aura lieu **le samedi 26 novembre de 9 à 18 h00**

sous un barnum devant l'épicerie Mélis

Seules les denrées telles que riz, pâtes, sucre, café, farine, conserves, huile seront acceptées.

Pas de produits frais ni d'aliments pour bébé

Merci pour votre générosité

Agenda de novembre

11 novembre :

Cérémonie du 11 novembre, Monument aux morts

Du 11 au 20 novembre :

Expo, Maison des Comtes

26 novembre :

Spectacle « Bien reprenons », Salle des Fêtes

26 novembre :

Banque alimentaire



Vie de la commune

Bien, reprenons

par le Détachement International du Muerto Coco

"Bien, reprenons" retrace avec humour les tribulations d'un musicien de son enfance à l'âge adulte.



Un musicien remonte à la première mesure et rejoue la partition de sa vie. Celle de son apprentissage, de l'enfance à l'âge adulte. Celle de sa quête pour se construire musicalement, trouver sa place, identifier ses limites et apprivoiser ses doutes.

« Bien, reprenons » est aussi une brillante traversée dans différents styles musicaux où textes, créations musicales à la clarinette, et dialogues en voix off alternent pour donner du corps à la narration.

« Bien, reprenons » se situe quelque part entre théâtre, musique live et création radiophonique et questionne sur l'accès à la culture.

Pratique : Samedi 26 novembre à 20h30
Salle des fêtes, Orcet - Durée : 1 h

Tout public à partir de 10 ans - Tarif unique : 6 € pour tous. Billetterie en ligne (www.mond-arverne.fr)
Informations au : 04 73 77 97 77
ou culture@mond-arverne.fr

Concessions cimetièrre

Il a été constaté que plusieurs tombes dans l'ancien cimetière ne sont plus entretenues. Des petits panneaux avec affichettes seront positionnés devant chaque concession concernée.

Un procès-verbal a été rédigé par l'Officier d'Etat-Civil. Il dresse la liste des concessions en l'état manifeste d'abandon sera affichée au cimetière et consultable sur le site internet de la commune.

La commune entame une procédure de reprise. Toute personne pouvant justifier de sa qualité de concessionnaire ou ayant droit peut prendre contact avec le service Etat-Civil de la commune par téléphone au 04.73.84.73.17 ou par mail à : l.doreille@orcet.com

Ecole maternelle

Afin d'établir les effectifs pour la rentrée 2023/2024 :

Si vous avez un enfant né en 2020 qui fera sa rentrée à l'école maternelle en septembre 2023,

merci d'envoyer un mail à la directrice en indiquant le nom, prénom et date de naissance de votre enfant ainsi que votre adresse.

ecole-mat.orcet.63@ac-clermont.fr



L'affaire n'est pas dans le sac !!



Suite au conseil d'école élémentaire, les représentants d'élèves nous ont signalés que quotidiennement les enfants devaient être prudents pour se rendre à l'école.

En effet le chemin menant nos chers (ès) têtes blondes à ce lieu de savoir et d'apprentissage étaient truffé de mines.

Alors s'il vous plaît, lorsque votre chien fait ses besoins, il faut ramasser....

Nous comptons sur votre civisme et votre responsabilité.



AADO

Après 2 ans d'interruption dû à la pandémie de COVID. Nous avons repris

notre activité d'aide aux devoirs les lundis et jeudis de 16h45 à 17h45.

Nous sommes en sous-effectif pour encadrer cette activité.

Nous faisons donc **appel aux bonnes volontés souhaitant apporter leur aide aux enfants dans leur aide aux enfants dans leur travail scolaire.**

Renseignements complémentaires auprès de Madame Josette Blain, responsable de l'Association, au n° 06 86 10 31 55
Mail : alexis.blain91@laposte.net



Isabelle BOUT

La prochaine exposition de Culture et Patrimoine commencera le vendredi 11 novembre pour s'achever le dimanche 20. Elle sera dédiée à une peintre aussi prolifique que douée : elle a découvert cet art qui est devenu chez elle une passion, il y a une trentaine d'années au sein de l'atelier du FJEP d'Orcet, animé par la peintre Eliza.

Très vite elle a su trouver la veine qui lui est propre en se détachant du réel : c'est l'abstraction qui lui permet, le plus souvent, d'exprimer ses états d'âme et cette masse confuse et souvent inconsciente enfouie au fond de chacun : le "moi". Ce qui ne l'empêche pas de faire parfois appel aux éléments du réel, mais en les recomposant selon sa fantaisie. Sa peinture n'est jamais imitation ni reproduction, car elle se renouvelle en permanence, peut-être pour atteindre « l'inaccessible étoile » comme le chantait Jacques Brel, l'œuvre parfaite qui les contiendrait toutes. Nous ne pouvons que souhaiter la poursuite de cette quête !

L'exposition sera ouverte **tous les jours sauf lundi de 14h30 à 18h30**, à la salle Chanonat de la maison des Comtes, les week-ends en présence de l'artiste.



FJEP

● **Accueil de loisirs d'Orcet**
Mercredis du Cycle 3 :
du mercredi 4 janvier
au mercredi 1^{er} février 2023

Période de réservation : du
lundi 5 décembre au vendredi
23 décembre 2022, 12 h.

Documents administratifs et dossiers d'inscriptions disponibles sur notre site internet www.fjep-orcet.fr

Vous pouvez dès à présent nous faire parvenir le dossier administratif.

L'accueil de loisirs sera fermé pendant les vacances de Noël.

● **ATTENTION**
changement de date

La soirée disco-roller aura lieu **le samedi 3 décembre 2022 !**

Plus d'informations à venir sur notre site internet.

Renseignements au foyer : 04.73.69.44.61.

Site internet : www.fjep-orcet.fr

Mail activités :

foyerfjep.orcet@orange.fr

Mail Accueil de loisirs :

accueil-de-loisirs.orcet@orange.fr

La chorale !



Une nouvelle structure est en cours de constitution et regroupera d'anciens choristes d'Orcet et des Martres-de-Veyre.

La première répétition aura lieu **mardi 8 novembre 2022, de 20 h à 22 heures**, à l'auditorium de l'Espace musical des Martres-de-Veyre, sous la direction de Nicolas Ferrandon.



Parlez-en autour de vous, chantez-le si nécessaire



Repas des aînés

Toutes les personnes de 72 ans et plus, résidant à Orcet, ont ou vont recevoir une invitation pour le repas de début d'année prévu le 15 janvier 2023.

Si vous n'avez pas reçu ce courrier, n'hésitez pas à vous signaler à la mairie en donnant vos noms et adresse, nous ne manquerons pas de vous rajouter sur notre liste.

Merci de renvoyer le coupon réponse avant la date indiquée dessus afin de nous aider dans l'organisation.



FJEP Inf'Orcet Théâtre

Soirée humour... sur un banc :

La troupe ATO du FJEP est invitée au Festival de Dallet pour présenter « Ouvrage de dames », une comédie délirante de Jean-Claude Danaud, le samedi 12 novembre à 21 heures, salle polyvalente à Dallet. Des saynètes de Jean-Pierre Pélaez lanceront cette soirée dont l'humour est joyeusement énorme !

État civil

Naissances :

Le 19 septembre :

DAVOUST Charlie

Le 03 octobre : ABDELMOULA Milann

Le 05 octobre : PEREIRA Jade

Mariage :

Le 15 octobre : RELIER Pascal

et AUBERT Sophie

Le 24 septembre : BUREL Sébastien

& COLOMBIER Fanny

Décès :

Le 14 septembre :

MÉTÉNIER Antoine, 88 ans

Le 03 octobre : GIROD-BOUCHE Michelle

Vve LACOMBE, 79 ans

Le 16 octobre : CLÉRIOT Michel,

89 ans



Stopurba63 : le Collectif devient l'association Stopurba63 !

Nous sommes heureux de vous annoncer la création de l'association loi 1901 Stopurba63 dont l'objet est d'**œuvrer au droit de chacun et des générations futures à vivre dans un environnement sain et préservé** (Annonce n°1257 parue au journal officiel du 04-10-2022).

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) porté par Mond'Arverne Communauté est en cours de finalisation. Stopurba63 effectue une veille citoyenne sur la construction de cet outil de référence qui va déterminer les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols sur Orcet et les autres communes de l'intercommunalité pour les 12 prochaines années.

Nous souhaitons que le PLUi garantisse une planification durable et équilibrée de notre territoire entre espaces urbains/à urbaniser et espaces naturels/agricoles (avec une gestion économe de l'espace et une lutte contre l'artificialisation des sols). Il doit permettre de satisfaire les besoins immédiats et futurs des habitants tout en préservant les ressources pour les générations futures conformément aux orientations fixées par le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Grand Clermont, périmètre d'action de Stopurba63.

Si vous souhaitez adhérer ou en savoir plus sur notre association, contactez-nous par mail à l'adresse suivante : stopurba63@gmail.com ou par téléphone au 06.87.09.66.09 et retrouvez-nous sur le compte facebook stopurba63.

Michel CLÉRIOT



Michel CLÉRIOT était né à Paris en 1933, marié à Odile en 1959. Ensemble, ils auront 4 enfants.

Sa carrière militaire l'a fait

colonel de l'armée de l'air et l'a mené jusqu'au commandement en second de la base à Limoges, après avoir eu plusieurs postes à responsabilité dont celui de directeur de la cellule Transall à l'AIA d'Aulnat.

Ses nombreuses fonctions l'ont fait voyager, lui et sa famille de Mont de Marsan à Poitiers en passant par Paris.

La famille s'est tellement plu en Auvergne qu'elle s'est établie à Cournon puis à Orcet. Michel CLÉRIOT s'est alors beaucoup investi dans le conseil paroissial, dans l'association Saint Mary, le comité d'Auvergne de ski, l'association des ACPG-CATM. Sa présence nous manquera, en particulier aux différentes commémorations de la commune qu'il ne manquait sous aucun prétexte.

La municipalité tient à adresser ici ses condoléances à toute sa famille et en particulier à Odile son épouse qui l'a si bien accompagné.



INEDIT !

samedi 10 décembre
2022 à partir de 10 h

Marché de Noël

installé autour de la mairie et des commerces du bourg.

Animations pour tous !

Le programme sera dévoilé très bientôt ! Réservez déjà cette date !

Le concours est ouvert aux habitants de la commune d'Orcet l'objectif étant d'animer la commune et de l'embellir en cette période de fêtes de fin d'année.

Les inscriptions doivent être déposées sur la page Facebook (via message privé « Messenger ») du Comité des fêtes d'Orcet au plus tard le 5 décembre 2022.

Une permanence inscription sera tenue en mairie le 3 décembre 2022 de 9h00 à 12h.

Les participants devront illuminer ou décorer leur maison, fenêtres ou

balcons de façon originale et créative, en utilisant les illuminations à économie d'énergie (type solaires ou LED + horaires d'illuminations restreints). Les installations devront être allumées du 6 décembre 2022 au 20 décembre 2022.

Deux catégories cette année :

- soit les illuminations (type solaires ou LED + horaires d'illuminations restreints)
- soit les décors de jardin (en journée sans éclairage)



Petite annonce

• Particulier vend terrain viabilisé à Orcet (bourg)

Tél : 06 84 05 59 19



HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS :

Lundi : l'accueil physique est fermé - **Mardi et mercredi** : ouverts de 9 heures à midi et de 15 heures à 18 heures - **Jeudi** : ouverts de 9 heures à midi - **Vendredi** : ouverts de 9 heures à midi et de 14 heures à 17 heures - **Samedi** : de 9 heures à 11 heures.

Pour contacter la mairie ou prendre rendez-vous : Téléphone : 04 73 84 73 17

Fax : 04 73 84 94 89 - Courriel : mairie@orcet.com

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE :

mardi et vendredi de 16h30 à 18h30 - Dimanche de 10h à 12h

URGENCE MAISON MÉDICALE : Tél : 04 73 84 33 33

C.L.I.C. : Tél. : 04 73 60 48 85

MARCHÉ BIO : tous les vendredis du mois

OUVERTURE DE LA POSTE : mardi, mercredi, jeudi, vendredi :

14h - 17h - Levée à 15h15 - Samedi : 8h30 - 11h30

Bulletin mensuel édité et imprimé par la commune d'Orcet, place H. Romeuf, 63670 ORCET

Direction de la publication : Dominique Guélon.

Rédaction : François Marquet et commission communication.

Tél. : 04 73 84 73 17 - FAX : 04 73 84 94 89

Courriel : mairie@orcet.com

Internet : www.orcet.com

Dépôt légal à parution.

Mise en page / Impression : Imprimerie Decombat Cébazat - 04 73 25 06 62

Ce numéro a été tiré à 1 500 exemplaires. Les articles des associations et les petites annonces doivent parvenir en Mairie (communication@orcet.com) avant le 20 du mois pour être insérés dans la limite de la place disponible.

